

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Art de la sage-femme 1 (suite de couches)			
Ancien Code	PAMI1B09SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1090		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Kirby BULTOT (bultotk@helha.be) Céline BERTRAND (bertrandce@helha.be) Céline DERUDDER (derudderc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement introduit les sciences professionnelles liées à la période post-natale, en s'adressant aux étudiants de première année du bachelier en sage-femme. Elle vise à développer les compétences fondamentales nécessaires à la prise en charge globale de la mère et du nouveau-né durant les suites de couches, en intégrant les dimensions physiologiques, psychologiques et sociales de cette période.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de cette unité d'enseignement, l'apprenant sera capable de :

Connaissances fondamentales en puériculture et post-partum

Définir le vocabulaire spécifique à la puériculture.

Décrire les caractéristiques du nouveau-né sain.

Citer et expliquer les éléments de surveillance et de soins à apporter au nouveau-né sain.

Citer les recommandations concernant :l'alimentation et le rythme de vie du nouveau-né, le risque de mort subite du nourrisson,

la prise en charge de l'hyperthermie chez le nouveau-né.

Définir les critères de sécurité du matériel de puériculture.

Citer les droits de l'enfant.

Croissance, développement et santé de l'enfant

Utiliser et interpréter les courbes de croissance et de corpulence.

Identifier les anomalies de la croissance et du développement selon les grands repères enseignés.

Définir et expliquer les facteurs influençant le développement, la croissance et la santé de l'enfant.

Définir et expliquer les besoins fondamentaux de l'enfant.

Définir l'obésité infantile et en identifier les origines.

Proposer des pistes concrètes de prévention de l'obésité infantile.

Prévention et éducation en santé familiale

Répondre aux questions de jeunes parents en lien avec la vaccination.

Citer et situer les vaccinations recommandées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le calendrier officiel.

Proposer des conseils adaptés dans une situation concrète liée à la puériculture et au post-partum.

Soins à la mère en post-partum

Décrire les processus physiologiques du post-partum.

Réaliser un soin vulvaire de base et expliquer la théorie associée.

Gérer une situation post-partum courante (maman/bébé) sans particularité, jusqu'aux 9 mois de l'enfant.

Adapter les techniques de soins post-partum selon le lieu de prise en charge et les habitudes physiologiques et quotidiennes.

Conseiller les mères autour de l'allaitement physiologique.

Énoncer et expliquer le rôle des hormones dans l'allaitement.

Compétences cliniques et documentaires

Déceler dans le dossier clinique maman-bébé tout élément anormal ou justifiant une prise en charge particulière.

Rédiger une macrocible de transfert dans le cadre du SDN-maternité.

Analyser une situation d'allaitement à l'aide du raisonnement clinique (RC) et des cinq pôles de l'Approche Maternelle (AM) d'Ingrid Bayot.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B09SFA	Puériculture, nutrition et diététique, eu égard notamment à	18 h / 1 C
PAMI1B09SFB	Post-partum y compris soins et surveillance du nouveau-né	30 h / 2 C
PAMI1B09SFC	Actions éducatives en lien avec la santé familiale	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI1B09SFA	Puériculture, nutrition et diététique, eu égard notamment à	10
PAMI1B09SFB	Post-partum y compris soins et surveillance du nouveau-né	20
PAMI1B09SFC	Actions éducatives en lien avec la santé familiale	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

5. Cohérence pédagogique

Cette unité d'enseignement articule de manière cohérente les apprentissages liés à la puériculture, au post-partum physiologique, à la surveillance du nouveau-né et aux actions éducatives en santé familiale. Elle vise à former des étudiants capables d'assurer une prise en charge globale et bienveillante de la mère et de l'enfant, en intégrant les dimensions cliniques, relationnelles et éducatives.

Les savoirs théoriques sont mis en lien direct avec les pratiques professionnelles : soins de base, suivi du développement, prévention, accompagnement à l'allaitement, et soutien aux jeunes parents. Cette approche intégrée permet à l'étudiant de développer des compétences solides, centrées sur la physiologie, la sécurité, et la promotion de la santé dans le cadre familial.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Puériculture, nutrition et diététique, eu égard notamment à			
Ancien Code	15_PAMI1B09SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1091		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline BERTRAND (bertrandce@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comprendre les caractéristiques et les besoins spécifiques des nouveaux-nés et des enfants est indispensable pour leur prodiguer des soins spécifiques de qualité et pour être conscient de l'impact de la période néonatale et de la petite enfance sur la santé future de l'enfant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'apprenant sera capable de:

- Citer les droits de l'enfant.
- Définir le vocabulaire spécifique à la puériculture.
- Décrire les caractéristiques du nouveau-né sain.
- Citer et expliquer les éléments de surveillance et de soins à apporter au nouveau-né sain.
- Citer et expliquer les recommandations concernant l'alimentation et le rythme de vie du nouveau-né.
- Citer les recommandations concernant le risque de mort subite du nouveau-né.
- Citer les recommandations concernant la prise en charge de l'hyperthermie chez le nouveau-né.
- Définir les critères de sécurité du matériel de puériculture.
- Utiliser et interpréter les courbes de croissance et de corpulence.
- Identifier les anomalies de la croissance et du développement, selon les grands repères enseignés.
- Définir et expliquer les facteurs qui influencent le développement, la croissance et la santé de l'enfant.
- Définir et expliquer les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Définir l'obésité infantile.
- Identifier les origines de l'obésité infantile.
- Proposer des pistes concrètes de prévention de l'obésité infantile.
- Répondre aux questions de jeunes parents en relation avec la vaccination.
- Citer et situer les vaccinations recommandées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le calendrier officiel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Définitions.

Contexte.

Droits de l'enfant.

1) Le nouveau-né.

1.1 La description du nouveau-né.

- 1.2 Les soins du nouveau-né
 - 1.2.1 La surveillance du nouveau-né.
 - 1.2.2 Les soins d'hygiène.
 - 1.2.3 L'alimentation.
- 1.3 Le rythme de vie du nouveau-né
- 1.4 La prévention de la mort subite du nourrisson
- 1.5 La gestion de l'hyperthermie du nouveau-né
- 1.6 Le matériel de puériculture
- 2) Le développement de l' enfant, de 1 mois à la période pré-pubertaire
 - 2.1 Le développement somatique de l'enfant de 1 mois à 10-12 ans.
 - 2.1.1 Le développement staturo-pondéral.
 - 2.1.2 Le développement osseux.
 - 2.1.3 Le développement dentaire.
 - 2.2 Le développement psychomoteur de l'enfant.
- 3) Les facteurs influençant le développement et la croissance de l' enfant.
- 3.1 Les facteurs extrinsèques
- 3.2 Les facteurs intrinsèques
- 4) Les besoins fondamentaux de l'enfant.
 - 4.1 Boire et manger
 - 4.2 Etre propre
 - 4.3 Dormir
 - 4.4 Se vêtir
 - 4.5 Etre stimulé
 - 4.6 Etre aimé
 - 4.7 Jouer - apprendre
 - 4.8 Eviter les dangers
- 5) L' obésité infantile
 - 5.1 Statistiques
 - 5.2 Risques
 - 5.3 Définitions et IMC
 - 5.4 Exemples de courbes
 - 5.5 Différentes origines
 - 5.6 Pistes de prévention
- 6) La vaccination
 - 6.1 Un peu d'histoire
 - 6.2 L'immunité
 - 6.3 Le vaccin
 - 6.4 Calendrier vaccinal recommandé par la FWB

--
L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Exposés théoriques enrichis de photos, de séquences de films, de schémas.
- Exercices
- Pédagogie active

Dispositifs d'aide à la réussite

Des tests sont proposés en fin de cours

Sources et références

Office de la naissance et de l'enfance. (2024, 15 février). Guide de médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant. <https://www.one.be/professionnel/brocuredetailpro/brocure/guide-de-medecine-preventive-du-nourrisson-et-du-jeune-enfant/>

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le syllabus ainsi que les supports pédagogiques projetés au cours sous forme de dias.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Post-partum y compris soins et surveillance du nouveau-né			
Ancien Code	15_PAMI1B09SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1092		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Kirby BULTOT (bultotk@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de soins en post-partum représente la clé de voute de l'unité Art de la sage-femme. Il permet de servir de base théorique du cours d'actions éducatives en lien avec la santé familiale. Il complète également l'a.a puériculture afin d'aquérir les bases de l'art de la sage-femme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Rédaction d'une macrocible de transfert SDN-maternité

L'étudiant sera capable de rédiger une macrocible de transfert (SDN) en maternité, en respectant les exigences cliniques et institutionnelles.

Analyse du dossier maman-bébé

L'étudiant sera capable d'identifier tout élément anormal ou nécessitant une prise en charge spécifique dans le dossier clinique de la mère et du nouveau-né.

Gestion des soins en post-partum courant

L'étudiant sera capable de planifier et de réaliser les soins adaptés à une situation post-partum sans particularité, de la naissance jusqu'aux 9 mois de l'enfant.

Soin vulvaire de base et théorie associée

L'étudiant sera capable d'effectuer un soin vulvaire de base en respectant les règles d'hygiène et de confort, et d'expliquer les fondements théoriques qui le sous-tendent.

Adaptation des techniques post-partum

L'étudiant sera capable d'adapter les techniques de soins post-partum à la mère et à l'enfant, en tenant compte du contexte (lieu de soins, habitudes physiologiques et pratiques quotidiennes).

Conseil en allaitement physiologique

L'étudiant sera capable de conseiller les mères sur l'allaitement physiologique, en favorisant une approche bienveillante et fondée sur les recommandations actuelles.

Rôle des hormones dans l'allaitement

L'étudiant sera capable d'énoncer et d'expliquer le rôle des principales hormones impliquées dans le processus d'allaitement.

Analyse d'une situation d'allaitement

L'étudiant sera capable d'analyser une situation d'allaitement à l'aide du raisonnement clinique (RC) et des cinq pôles de l'Approche Maternelle (AM) développée par Ingrid Bayot, et de la LATCH.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction au post-partum
 - 1.1 Définitions et période du post-partum
 - 1.2 Rôles de la sage-femme dans le suivi post-partum
2. Anamnèse
 - 2.1 Mère
 - 2.2 Père
 - 2.3 Nouveau-né
3. Le post-partum immédiat
4. Macrocycle de transfert SN à maternité
5. séjour en maternité et Soins en post-partum
 - 5.1 mère
 - 5.2 nouveau-nés
6. L'allaitement maternel
 - 6.1 Mise en route
 - 6.2 les signes d'éveil
 - 6.3 les positions
 - 6.4 analyse d'une situation d'allaitement
7. Le retour à domicile
 - 7.1 précoce
 - 7.2 conseils de sortie
8. Le quatrième trimestre

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Alternances de notions théoriques et de mises en situations, résolutions de cas pratiques, exercices...

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et soutien à la réalisation des différentes mises en application
Disponibilité de l'enseignante

Sources et références

Barlow P., Ceysens G, Emonts P, Gilbert L., Haumont D., Hernandez A., Hubinont C., Jadin P., Kirkpatrick C., Watkins master L. (2016). Guide du post-partum. Deboeck supérieur

Battut A., Harvey T., Lapillon A. (2015). 105 fiches pour le suivi post-natal. Elsevier Masson.

Battut A., Harvey T., Lapillon A., (2020). 110 fiches pour le suivi post-natal mère-enfant. 2ème édition. Elsevier masson.

Camus G. (2017) L'allaitement maternel Guide à l'usage des professionnels. Deboeck Supérieur.

Davidson M., Wieland Ladewig,& London, M. (2020). Soins infirmiers en périnatalité. 5e édition. Pearson Erpi

--

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint posté sur connected

Prise de notes pendant le cours

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit

Les savoirs fondamentaux sont publiés sur Connected

Lors de l'examen écrit, la validation est conditionnée par la maîtrise de ces savoirs fondamentaux.

→ Toute réponse erronée ou non renseignée aux questions portant sur ces savoirs entraîne une note inférieure à 8/20, et donc l'échec de l'épreuve.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Savoirs fondamentaux et validation de l'examen

Les savoirs fondamentaux sont annoncés lors des cours.

Lors de l'examen écrit, la validation de l'épreuve est conditionnée par la maîtrise de ces savoirs fondamentaux.

→ Toute réponse erronée ou non renseignée aux questions portant sur ces savoirs entraîne une note inférieure à 8/20, et donc l'échec de l'épreuve.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actions éducatives en lien avec la santé familiale			
Ancien Code	15_PAMI1B09SFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1093		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DERUDDER (derudderc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'éducation pour la santé (EpS) en périnatalité s'attache à promouvoir la santé des femmes et de leur enfant et par ce biais la santé familiale et communautaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Identifier les facteurs influençant les comportements de santé

Illustrer, sur base d'une situation concrète, les étapes de la démarche éducative

Suggérer les interventions éducatives visant à prévenir ou à maintenir la santé du client

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Inventaire des bonnes pratiques éducatives en périnatalité et plus spécifiquement dans les domaines de la puériculture et du post-partum.

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Alternances de notions théoriques et de mises en situations, résolutions de cas pratiques, exercices...

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et soutien à la réalisation des différentes mises en application

Sources et références

<http://www.educationsante.be/>

<http://www.questionsante.be/>

<http://www.pipsa.be/>

<http://www.inpes.sante.fr/>

<http://www.educationdupatient.be/>

<http://www.apes.be/index.htm>

<http://www.promosante.org/>

<http://www.hainaut.be/sante/osh/template/template.asp?page=accueil>

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours postées sur connected et PP

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 : "Travail de groupe avec présentation orale en classe lors des deux derniers cours
Présence obligatoire pour tous membres du groupe"

Q3: Travail écrit individuel à poster sur ConnectED le 1er jour de la session et à envoyer par mail .

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).